

Le retour de l'indigène

Isabelle Dupras

Number 101, Summer 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/15674ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dupras, I. (2004). Le retour de l'indigène. *Continuité*, (101), 11–13.



Le thé des bois a des vertus médicinales reconnues depuis des temps anciens.

Photos : Horticulture Indigo

LE RETOUR DE L'INDIGÈNE

Alors que nos ancêtres se sont éreintés à repousser la nature sauvage en abattant arbre après arbre et en défrichant le moindre lopin fertile, de plus en plus on cultive dans nos jardins ces espèces sauvages autrefois bannies.

par Isabelle Dupras

Chaque année, l'intérêt pour la flore indigène croît dans le cœur des jardiniers. Alors que le marché regorge de nouveaux cultivars et d'hybrides spectaculaires, nos espèces sauvages séduisent un nombre croissant d'amateurs et de professionnels. Il s'agit en quelque sorte d'un retour aux sources, car de nombreuses variétés développées par l'horticulture moderne émanent d'espèces indigènes. Les asters en sont un bon exemple : presque tous les cultivars contemporains proviennent des espèces indigènes nord-américaines. De nombreuses autres espèces sont également à l'origine de produits horticoles modernes ; l'asclépiade Iceballet provient notamment de l'espèce indigène *Asclepias incarnata* et la verge d'or Golden Baby est un fier rejeton de notre *Solidago canadensis* bien connue.

Au centre jardin du coin, il n'est plus rare d'entendre des clients demander « quelque chose d'indigène ». Que recherchent ces nouveaux adeptes ? Une rusticité éprouvée, un spécimen demandant moins d'arrosage et d'entretien, une

plante liée à un souvenir d'enfance ou attractive pour les oiseaux et les papillons, un produit vernaculaire qui leur inspirera un sentiment de fierté et d'appartenance au paysage.

FOLKLORE, TRADITIONS ET CROYANCES

Petits-prêcheurs, amélanchiers, gingembres sauvages et verges d'or sont autant d'exemples de plantes utilisées au jardin. La culture et l'utilisation de ces espèces constituent une expérience ayant des résonances ethnobotaniques. En les côtoyant,



L'asclépiade commune est à l'origine de l'asclépiade Iceballet aujourd'hui disponible dans les centres jardins.



Au printemps, les sous-bois se tapissent de violettes, de sanguinaires et d'autres plantes à feuillage éphémère ou qui s'estompe avec la saison.



on s'initie à tout un folklore, à une histoire, à des traditions et des croyances. Les amateurs se transmettent à leur sujet des connaissances séculaires, notamment sur leurs vertus médicinales. Ces usages sont souvent issus de la culture des



Le trille blanc est une espèce menacée qui fleurit au printemps.

peuples amérindiens et véhiculent un potentiel d'histoire vivante indéniable. Les gens sont très heureux de raconter leurs expériences culinaires avec le gingembre sauvage, leur récente guérison due au thé des bois ou leur vigueur renouvelée grâce au ginseng, toutes plantes cultivées dans leur propre cour!

De plus, il est amusant de constater à quel point les noms populaires de ces belles indigènes reflètent l'histoire, les croyances et les coutumes de notre peuple. La flore en est pleine. Que l'on songe aux valeureux bouleaux à canot, aux indispensables herbe à dinde, bois à levier, herbe à liens, herbe à souder, à l'amusante pétouane (un aster à grandes feuilles), aux délicieuses patates en chapelets et aux dangereux crevard de moutons, herbe à la fièvre et café du diable... Ces noms pleins de charme constituent un héritage linguistique qu'une nouvelle pratique du jardinage

L'herbe à dinde, ou achillée millefeuille, comporte des fleurs le plus souvent blanches, mais parfois aussi roses, voire violettes.

permettra de maintenir. N'est-il pas plus agréable d'avoir dans son jardin quelques catharinettes plutôt que des ronces pubescentes? Le marché horticole saura-t-il valoriser ces noms anciens?

IDENTITÉ ET CACHET LOCAL

Nos jardins désormais accueillants pour nos espèces indigènes deviennent aussi l'occasion pour plusieurs d'exprimer un sentiment de fierté et d'appartenance au lieu. Le meilleur exemple est certes celui des emblèmes floraux. En octobre 1999, l'Assemblée nationale corrigeait une erreur botanique vieille de plusieurs décennies en adoptant dorénavant l'iris versicolore à titre d'emblème floral plutôt que le lis blanc. Le premier étant une espèce indigène bien connue et chérie du public, le second, une espèce méditerranéenne difficile de culture en nos contrées. Depuis, la demande pour l'iris versicolore ne cesse de croître sur le marché. Les gens peuvent enfin cultiver cette merveilleuse espèce qui constitue un patrimoine historique et naturel. Il s'agit d'un bel exemple de valorisation de notre patrimoine naturel. La reconnaissance nationale de l'iris versicolore a d'ailleurs inspiré la Municipalité régionale de

Le
DOMAINE
Forget

Saint-Irénée, Charlevoix

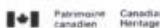
Le Festival International du 25 juin au 28 août 2004

Venez entendre des artistes exceptionnels
dans l'ambiance unique
de la Salle François-Bernier!

Procurez-vous un livret d'abonnement
et profitez d'une multitude d'avantages,
renseignez-vous.



Plus d'une trentaine de
concerts de musique classique,
de jazz, quelques spectacles de
danse, une semaine réservée
à la musique contemporaine
à la fin août...



Information et réservations: (418) 452-8111 ou (888) 336-7438

www.domaineforget.com



comté du Val-Saint-François, dans les Cantons-de-l'Est, qui, au terme d'un vote populaire en 2001, a fait de l'aster de Nouvelle-Angleterre son emblème floral.

Les aménagements composés d'espèces indigènes possèdent également une valeur économique potentielle. En effet, l'utilisation de trilles, de sapins baumiers, de bleuets sauvages contribue à créer des paysages possédant un réel cachet local. L'industrie touristique recherche cette expression authentique du territoire. De la même façon qu'on ne visite pas l'Arizona pour y voir des bégonias, on apprécie découvrir au Québec ce que la nature a de particulier à offrir.

UN HÉRITAGE À PROTÉGER

Si nos espèces indigènes constituent désormais un patrimoine que célèbre la pratique de l'horticulture, elles demeurent plus que jamais un héritage à protéger. L'utilisation de ces plantes ne doit aucunement constituer une menace pour la flore sauvage. Seules quelques espèces indigènes sont protégées par la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Aucune autre loi n'interdit de prélever dans la nature des spécimens indigènes pour les revendre sur le marché horticole, mais piller le milieu naturel afin de lui rendre hommage constitue un non-sens évident. Au-delà du simple fait de perdre ainsi quelques individus, le milieu naturel souffrirait grandement d'une telle pratique. En effet, les trous laissés béants par le prélèvement d'espèces auront tôt fait d'être colonisés par des espèces adventices, ce qui perturberait évidemment le milieu. Heureusement, la très grande majorité des espèces offertes sur le marché québécois sont produites en pépi-

nières à partir de semences ou de boutures, mais la prudence reste de mise : vaut mieux s'enquérir de l'origine des plants avant l'achat.

La pratique d'une horticulture favorisant l'usage des espèces indigènes se révèle une avenue de choix pour le maintien des espèces rares ou menacées. En effet, la multiplication des lieux de culture de ces espèces augmente leurs chances de survie. Le développement résidentiel et agricole ne cessant de gruger les habitats naturels les plus cléments, notamment en Montérégie et en Outaouais, il devient précaire de compter uniquement sur les populations sauvages pour maintenir l'intégrité du patrimoine génétique. Le jardin n'est plus ainsi qu'un espace où l'on protège une nature domestiquée, il devient un lieu où la nature sauvage échappe aux « méfaits » de la civilisation. De plus, la multiplication des lieux de culture est propice au développement des connaissances relatives à la biologie et à la propagation de ces espèces.

Nos belles indigènes peuvent jouer plusieurs rôles. Dans de luxuriants jardins soigneusement aménagés, elles côtoieront docilement des espèces exotiques. Dans des espaces verts naturels ou dans des parcs, elles joueront un rôle de premier plan comme maillon essentiel de l'écosystème. Mais quel que soit le rôle qu'on leur attribuera, toujours elles témoigneront de la richesse et de la diversité de nos paysages.

■
Isabelle Dupras est architecte paysagiste.



Le petit-prêcheur est une plante à floraison printanière. Les Amérindiens s'en servaient pour soigner les coliques.



L'herbe à liens est connue dans la vallée du Saint-Laurent sous le nom de foin de grève. Elle occupe de vastes espaces sur le bord du fleuve.